



2023

SYSTÈME IMPLANTÉ DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION ARTÉRIELLE PULMONAIRE

DIAGNOSTIC PRINCIPAL¹

Comme diagnostic principal un code ICD-10 correspondant devrait être choisi, par exemple:

I50.13 Insuffisance cardiaque gauche: Avec symptôme en cas d'effort léger

PROCÉDURES²

Pour le codage de l'implantation un code CHOP spécifique est disponible:

39.D1.11 Implantation d'un capteur de pression dans l'artère pulmonaire

DRG³

La combinaison du diagnostic principal et de la procédure est classifiée en fonction du niveau de sévérité dans les DRG suivants:

PCCL < 4: F12E	<p>Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre avec un Cost-weight de base de 1.735 (pour une durée de séjour de 2 à 7 jours. Pour 1 jour: 1.273). Cela représente un remboursement d'environ 16'483 CHF (pour une durée de séjour de 2 à 7 jours. Pour 1 jour: 12'094 CHF)*</p>
PCCL = 4: F12B	<p>Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères avec un Cost-weight de base de 3.317 (pour une durée de séjour de 4 à 25 jours. Réduction par jour: 0.544). Cela représente un remboursement d'environ 31'512 CHF (pour une durée de séjour de 4 à 25 jours. Réduction par jour: 5'168 CHF)*</p>

*Pour un Baserate de 9'500 CHF

Sources:

1. Index alphabétique de la CIM-10-GM 2022. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/gesundheitsnomenklaturen/medkk/instrumente-medizinische-kodierung.assetdetail.22745997.html>
2. Classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP) Version 2023. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees.assetdetail.23085960.html>
3. Catalogue des forfaits par cas SwissDRG-Version 12.0 (2023/2023). https://www.swissdr.org/application/files/5016/7152/9703/SwissDRG-Version_12.0_Fallpauschalenkatalog_AV_2023_2023_f.pdf

Clause de non-responsabilité: Ce support visuel et les informations qu'il contient sont uniquement destinés à des fins d'information générale et ne constituent pas des conseils juridiques, commerciaux, cliniques ou autres. En outre, il n'est pas destiné à et ne constitue pas une représentation ou une garantie de remboursement, de paiement ou de frais, ou une garantie qu'un remboursement ou autre paiement sera reçu. Il n'est pas destiné à augmenter ou à maximiser le remboursement par un payeur. De même, rien dans ce document ne doit être considéré comme une instruction pour la sélection d'un code particulier, et Abbott ne préconise ni ne garantit la pertinence de l'utilisation d'un code particulier. La responsabilité ultime du codage et de l'obtention du paiement/remboursement incombe au client. Cela inclut la responsabilité de l'exactitude de tous les codages et réclamations soumis à des payeurs. En outre, le client doit noter que les lois, les réglementations et les politiques de remboursement sont complexes et sont soumises à des mises à jour fréquentes, et, par conséquent, le client doit vérifier fréquemment auprès de ses opérateurs ou intermédiaires locaux et doit consulter un conseiller juridique ou un conseiller ou spécialiste du remboursement pour toute question liée au codage, à la facturation, au remboursement ou à tout problème connexe. Ce matériel reproduit des informations à des fins d'information uniquement. Il n'est pas fourni ou autorisé à des fins de marketing.

Importante remarque: Les présentes informations sur les DRG proviennent de tiers (OFS Office fédérale de la statistique, SwissDRG SA, etc.) et ne vous sont transmises par la société Abbott qu'à des fins d'information. Les présentes informations ne sauraient remplacer un conseil juridique ni un accompagnement en matière de remboursement et Abbott décline toute responsabilité quant à l'exactitude et l'exhaustivité des présentes informations. Le fondement juridique, les lignes directrices et la pratique de remboursement des caisses-maladie sont complexes et évoluent en continu. Les prestataires sont responsables de leur codage et des demandes de remboursement. Abbott vous recommande donc de contacter les caisses-maladie compétentes, votre conseiller et/ou un avocat pour discuter du codage, des critères d'éligibilité et d'autres questions de remboursement.

ATTENTION: Les produits ne peuvent être utilisés que par un médecin ou sous sa supervision. Il est important de lire attentivement la notice d'utilisation du produit avant de l'utiliser (si disponible) ou sur vascular.gifu.abbott.com et medical.abbott/manuels avec le mode d'emploi, les avertissements et les complications possibles qui peuvent survenir lors de l'utilisation de ce produit. Ce matériel est destiné à être utilisé uniquement par des professionnels de la santé.

Les informations contenues dans le présent document sont destinées à être publiées en Suisse uniquement.

Abbott Medical

Abbott Medical Schweiz AG | Neuhofstr. 23 | CH-6341 Baar | Tel: +41 41 768 43 33

™ identifie une marque du groupe de sociétés Abbott.

www.cardiovascular.abbott

©2023 Abbott. Tous droits réservés. MAT-2300211 v1.0